

Occitanie & Catalogne, terre d'élection des musiques anciennes

Devenez mécène des musiques anciennes

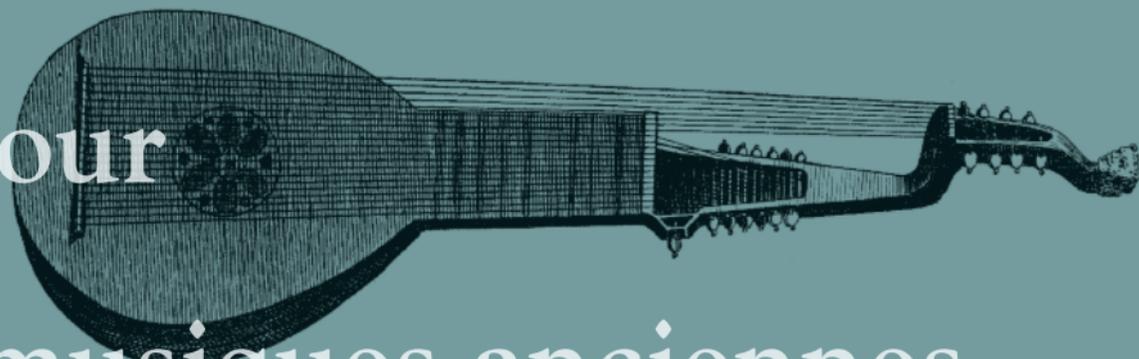
Les Muses en Dialogue

Penser, nourrir, transmettre

l'amour

des musiques anciennes

et du patrimoine.



www.lesmusesendialogue.com

Les Muses en Dialogue proposent une action globale autour de la diffusion et de la connaissance des répertoires anciens basée sur :

- des actions de diffusion matérialisées par trois grands festivals : Festival de musique à Maguelone, Musique en Catalogne romane, Rencontres avec les musiques anciennes en Pic Saint-Loup ;
- une action de promotion avec l'organisation annuelle de la Journée européenne de musique ancienne qui fédère les forces vives – conservatoires, université, lieux de conservation, interprètes – de la grande région ;
- des actions de médiation culturelle : par sa branche dédiée, l'Éveil des Muses, Les Muses en Dialogue font découvrir les musiques anciennes en les présentant « hors les murs », dans les musées, les bibliothèques, les caves à vin, à la rencontre d'un autre public. De même, les musiques anciennes investissent les quartiers difficiles pour des conférences, des ateliers, des séances d'écoute avec une ambition première : les donner à aimer au plus grand nombre.

Ce réseau patiemment tissé est soutenu par les collectivités territoriales et l'État, mais les dispositions fiscales nous permettent depuis 2008 d'associer plus largement entreprises privées et particuliers. Elles nous ont incités à créer « **Les Muses en Dialogue ■ Cercle des amis** ». Tous ceux qui le souhaitent peuvent donc devenir mécènes et participer activement au développement des musiques anciennes sur notre territoire tout en étant étroitement associés à nos actions.

Nous espérons pouvoir compter sur vous.



festival de musique
à maguelone



JOURNÉE EUROPÉENNE DE
MUSIQUE ANCIENNE
EARLYMUSICDAY.EU



musique
en Catalogne
romane



rencontres avec les
Musiques anciennes
en Pic St-Loup



Les Muses en Dialogue

Cercle des amis

En rejoignant **Les Muses en Dialogue** ■ Cercle des amis, vous contribuez à la pérennisation de ce rendez-vous culturel.

Avantages fiscaux

Grâce au dispositif fiscal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, tout don effectué en faveur de l'association **Les Muses en Dialogue** ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement (loi rectificative n° 2007-1824 du 25 déc. 2007).

Voici un exemple qui vous permettra de comprendre les avantages de la loi sur le mécénat et de calculer la dépense réelle que vous réaliserez en nous soutenant :

Montant de votre don	100 €
Réduction fiscale (- 66 %)	66 €
Dépense réelle	34 €

Rejoignez **Les Muses en Dialogue** ■ Cercle des amis

Il vous suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner accompagné de votre règlement. Un reçu fiscal (article 200-5 du Code Général des Impôts) vous sera adressé en retour.

Ami donateur : don d'un montant inférieur à 300 €

Ami bienfaiteur : don d'un montant supérieur ou égal à 300 €

Nom

Prénom

Adresse

Mobile

E-mail

Montant du don

Versement par chèque

à l'ordre de **Les Muses en Dialogue**

Coupon à remplir, et à envoyer à l'adresse **Les Muses en Dialogue, 230 rue de l'Aven, 34980 Saint-Gély-du-Fesc**

Contact : lesmusesendialogue@orange.fr

Les Muses en Dialogue

Cercle des amis



*festival de musique
à maguelone*

rencontres avec les



Musiques anciennes
en Pic St-Loup

musique
en Catalogne
romane

JOURNÉE EUROPÉENNE DE
MUSIQUE ANCIENNE

EARLYMUSICDAY.EU



www.lesmusesendialogue.com